

From: initiative.citoyenne@live.be
To: rodolphe.magis@sudpresse.be
CC: thierry.delhaye@sudpresse.be
Subject: Demande d'un droit de réponse suite à l'article paru dans La Meuse le 31 mars dernier et intitulé "Coqueluche du bébé: faites-vous revacciner"
Date: Mon, 2 Apr 2012 15:55:54 +0200

Messieurs,

Ce courriel fait suite à l'article susmentionné de la Meuse (cfr pièce jointe). Vous trouverez également **en pièce jointe** notre demande d'un droit de réponse, dûment étayée, qui nous l'espérons, contribuera également à la qualité des informations diffusées par votre journal.

Nous vous remercions de votre bonne attention,

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée.

From: initiative.citoyenne@live.be
To: rodolphe.magis@sudpresse.be
Subject: Suite à cet article du journaliste "Y.H" sur la vaccination... avez-vous pu lui transférer notre mail?
Date: Tue, 10 Apr 2012 14:37:34 +0200

Rebonjour Monsieur Magis,

Nous sommes franchement étonnées parce que nous n'avons eu aucune réponse, ni de Mr Delhaye, ni de Mr Miest à qui nous avons écrit et que nous avons tenté de joindre à plusieurs reprises par téléphone en vain (nous lui avons laissé un message). Et que bien sûr aucun article n'est paru sur le sujet dans l'édition basse meuse du journal depuis...

Nous n'avons pas le mail de ce journaliste "Y.H".

Que les choses soient claires: nous ne voulons prendre personne en traître mais pour nous, s'il n'y a aucune contre-information qui est publiée, vu l'importance d'un sujet comme celui de la santé publique, nous considérerions cela comme **une faute déontologique grave**, justifiant que nous soumettions la situation au Conseil de Déontologie Journalistique.

Nous nous doutons que nos propos dûment étayés n'ont certainement pas dû faire les affaires des caciques de la vaccination ni de ceux qui s'exprimaient dans cet article en question de La Meuse et qui ont potentiellement été recontactés suite à notre courrier.

Mais que cela leur plaise ou non, que cela fasse les affaires des autorités ou non, les citoyens ont droit à une information objective et de qualité et la Science (TOUTE la Science) doit être la même pour tous, n'en déplaise à ces pseudos experts qui expurgent toutes les données contraires à leurs théories...

Donc voilà,

Nous attendons le plus rapidement possible une réponse, sans quoi nous prendrons nos responsabilités, comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici en la matière.

Grand merci de votre attention!

Pour Initiative Citoyenne,

Muriel Desclée, Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans

Date: Fri, 13 Apr 2012 17:19:04 +0200

From: Philippe.Miest@sudpresse.be

To: initiative.citoyenne@live.be

Subject: Rép. : Suite à cet article du journaliste "Y.H" sur la vaccination... avez-vous pu lui transférer notre mail?

Chère Madame,

nous avons bien reçu votre message, que nous avons relayé auprès de notre journaliste Yannick Hallet.

Ce dernier ne manquera pas de tenir compte de vos remarques s'il devait être amené à reparler de ce sujet lors d'un prochain article.

Bien à vous,

Ph. Miest

>>> Initiative Citoyenne <initiative.citoyenne@live.be> 13/04/2012 17:47 >>>

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu votre réponse qui ne nous satisfait hélas pas.

Vu l'importance d'un sujet comme celui de la santé publique, ce genre d'article complémentaire ne saurait être reporté "sine die" ou "quand l'occasion se présentera". Nous étions d'ailleurs sur le point de poster notre plainte auprès du CDJ.

Nous souhaiterions dès lors une mise au point dans les meilleurs délais avec votre journaliste car pour nous, ce genre de désinformation du public n'est pas à prendre à la légère.

Nous attendons donc dès lors votre réponse dans les meilleurs délais avant de décider de notre attitude à cet égard.

Bien à vous,

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée

Date: Mon, 16 Apr 2012 22:46:55 +0200
From: Philippe.Miest@sudpresse.be
To: initiative.citoyenne@live.be
Subject: RE: Rép. : Suite à cet article du journaliste "Y.H" sur la vaccination... avez-vous pu lui transférer notre mail?

Chère Madame.

Votre agitation et vos menaces ne servent pas votre cause. Elles ne modifieront en rien notre attitude.

Nous maintenons les termes de notre message du 13 courant.

Bien à vous,
Ph. Miest

From: initiative.citoyenne@live.be
To: philippe.miest@sudpresse.be
Subject: RE: Rép. : Suite à cet article du journaliste "Y.H" sur la vaccination... avez-vous pu lui transférer notre mail?
Date: Tue, 17 Apr 2012 00:01:42 +0200

Cher Monsieur,

Il ne s'agit nullement de menaces ou d'agitation mais simplement de cohérence par rapport au sens de nos démarches et actions depuis le début. Or que disons-nous? Que la santé est un sujet suffisamment grave et sérieux que pour ne pas banaliser des messages partiels et "de nature à induire le consommateur en erreur".

Or, est-il besoin de vous rappeler à cet égard que le Jury d'Ethique Publicitaire lui-même, dans [sa décision du 9 novembre dernier](#), a sévèrement désapprouvé la communication de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les mêmes motifs que ceux que nous avons évoqués concernant cet article problématique de la Meuse?

Il n'est tout simplement pas normal de remettre sine die la publication d'un autre article complémentaire/rectificatif là où la moindre critique sur les vaccins ouvre d'emblée et souvent dès le lendemain les pages des médias pour les réponses et répliques des officiels, intérêts commerciaux obligent. Nous estimons en outre qu'à partir du moment où votre média diffuse des informations partielles de nature à persuader les gens de se faire vacciner sans mentionner le moindre risque et en taisant l'inefficacité de l'approche vaccinale préconisée, vous portez une responsabilité à tout le moins morale et déontologique en cas d'effet secondaire ou d'échec vaccinal qui surviendrait chez un de vos lecteurs. Or combien de vos lecteurs ont déjà pu entretemps se faire vacciner dans ces conditions biaisées de confiance et d'assurance?

Ceci prouve donc bien l'urgence de publier sans attendre un complément d'information.

Visiblement, nos arguments dérangent parce qu'ils montrent réellement le peu de crédibilité du discours officiel, raison la plus évidente pour laquelle on espère ainsi "un peu faire oublier" aux lecteurs les discours simplistes que Provac ou dieu sait quel infectiologue X ou Y ont diffusé avant d'éventuellement consentir à faire valoir d'autres points de vue.

Nous ignorons si Sudpresse a reçu ou non des consignes suite à notre demande mais cette position attentiste est d'autant plus suspecte que Vers l'Avenir avait déjà de par le passé très rapidement publié [un contre-article au sujet des risques de l'aluminium vaccinal](#). Seulement voilà, il ne s'agissait alors "que" d'une équipe de chercheurs peu connus de l'Ulg. Or ici, il s'agit des officiels, de Provac notamment. Il faut qu'ils sauvent la face,... nous ne sommes pas dupes!

Si ce deux poids, deux mesures vous paraît démocratiquement concevable, alors il faudra tout simplement faire valoir votre conception toute personnelle de la déontologie journalistique auprès du CDJ.

Bien à vous,

Pour Initiative Citoyenne,

Muriel Desclée, Sophie Meulemans, Marie-Rose Cavalier